



Paris, le 22 juillet 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Sécheresse : notre réseau mobilisé par les actions de solidarité a besoin du soutien de l'Etat !

Une nouvelle fois l'agriculture est victime de la sécheresse qui sévit sur l'ensemble du territoire.

Avant même l'épisode caniculaire annoncé pour cette semaine, la situation est très préoccupante pour les éleveurs qui manquent de fourrage pour nourrir leurs animaux, mais également pour les grandes cultures lorsque l'irrigation n'est pas possible. Les restrictions d'usage de l'eau s'étendent, et aujourd'hui l'irrigation est interdite dans au moins 22 départements.

La demande d'une augmentation de l'avance sur les aides PAC de 50 à 70% est certes une bonne chose, mais il ne s'agit que d'une avance de trésorerie. Ce qui signifie que les 1 milliard annoncés ne constituent pas une enveloppe supplémentaire. Or, les agriculteurs attendent des mesures fortes !

Les mesures d'ordre réglementaire qui ne nécessitent pas un euro de la part de l'Etat ne devraient pas souffrir de délai. Nous attendons que le zonage permettant d'appliquer le cas de force majeure pour permettre le fauchage ou le pâturage des jachères soit élargi à tous les départements touchés. Il faut également ouvrir la dérogation aux exploitations de grandes cultures, détentrices de jachères, afin qu'elles puissent mettre à disposition leurs surfaces auprès des éleveurs. Les services de la Commission européenne nous confirment que l'Etat dispose de grandes marges de manœuvre pour mettre en place cette dérogation. La sécheresse touchant d'autres Etats membres, la réponse doit être européenne !

Concernant l'activation du régime des calamités, le réseau FNSEA – JA est d'ores et déjà mobilisé pour enclencher le processus d'instruction des demandes.

Annoncer un montant d'indemnisation prévisionnelle de 196 millions d'euros ne traduit d'aucune façon la réalité vécue sur le terrain. Les critères d'accès aux calamités agricoles restent restrictifs avec un double seuil d'accès qui pénalise tout particulièrement les polyculteurs-éleveurs. FNSEA et JA ont sollicité à maintes reprises le ministre pour assouplir l'accès à l'indemnisation. Sa réponse se fait attendre !

Enfin, FNSEA et JA sont mobilisés depuis le 1<sup>er</sup> mai sur des opérations de solidarité pour organiser la fourniture de paille vers les zones qui en ont le plus besoin. Cette solidarité qui constitue l'essence même de notre syndicalisme est garante de la moralisation des échanges, et représente le meilleur rempart à la spéculation. Cependant, nous avons besoin d'un coup de pouce pour lever le frein que constitue le coût du transport. Si en 2018, les agriculteurs ont pu compter sur l'aide de certaines Régions, il serait normal que face à ce fléau national l'Etat apporte son soutien.

Ce nouvel épisode de sécheresse doit nous obliger à agir et repenser la gestion des risques en agriculture. Au-delà de la concertation lancée prochainement par le ministère de l'agriculture, ce sont des mesures concrètes et efficaces qui doivent être mise en œuvre. Le système assurantiel et le régime des calamités ne peuvent pas être les seules réponses à des épisodes climatiques de ce type. L'Etat doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre aux exploitants d'investir dans des moyens de prévention comme le stockage de l'eau, qui est une vraie solution !

#### Contacts presse :

FNSEA : Christine Claudon – 07 60 47 44 52 – [christine.claudon@reseaufnsea.fr](mailto:christine.claudon@reseaufnsea.fr)

JA : Claire Cannesson – 06 59 98 56 90 – [ccanesson@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:ccanesson@jeunes-agriculteurs.fr)